

## Service postal public

Selon des documents confidentiels, l'Union européenne (UE) désire que la poste-lettres du régime international soit déréglementée. D'ici à ce que cette déréglementation entre en vigueur, l'UE veut que le gouvernement canadien protège les entreprises de repostage européennes qui traitent illégalement le courrier du régime international au Canada.

Le texte provisoire du projet d'entente conclu entre le Canada et l'UE indique que le Canada pourrait avoir accepté de déréglementer les lettres du régime international, et peut-être plus encore.

### De grandes préoccupations

La section de l'accord provisoire portant sur le secteur de la poste et des messageries prévoit la mise en place d'un système visant à faciliter la concurrence dans tous les services postaux et de messageries qui seront libéralisés aux termes de l'accord.

Cet accord provisoire prévoit la mise en place d'un organisme de réglementation indépendant. De plus, les fournisseurs visés par l'obligation de fournir un « service universel » devront détenir un permis.

L'accord ne précise pas quels services seront libéralisés. La nature de ces services sera en grande partie déterminée par les exemptions ou les engagements dont le gouvernement fédéral aura convenu.

L'accord pourrait déréglementer les lettres du régime international.

Il pourrait aussi déréglementer la médiaposte avec adresse et ainsi réduire considérablement le privilège exclusif dont dispose Postes Canada, de même que ses revenus.

À ce jour, le gouvernement fédéral n'a toujours pas répondu aux préoccupations qui ont été soulevées. Pour informations : [www.sttp.ca/1/2/1/5/2/index2.shtml](http://www.sttp.ca/1/2/1/5/2/index2.shtml).

### Importance de la poste-lettres

Postes Canada détient un privilège exclusif sur la poste-lettres, ce qui lui permet de générer des revenus suffisants pour fournir des services postaux abordables à l'ensemble de la population, peu importe l'endroit

où les gens habitent dans ce vaste pays qu'est le Canada.

En 2008, les volumes de la poste-lettres ont enregistré une baisse pour la première fois. Il est donc évident que Postes Canada doit conserver les lettres du régime international comme source de revenus pour maintenir et améliorer le service postal public.

### **Position du gouvernement sur la déréglementation**

Le gouvernement fédéral a essayé à maintes reprises de faire adopter une loi visant la déréglementation des lettres du régime international. Un premier projet de loi (C-14) est mort au Feuilleton quand les élections ont été déclenchées en 2008. Un deuxième (C-44) a subi le même sort à la prorogation du Parlement en 2009. Les conservateurs essaient maintenant de forcer le Parlement à approuver la déréglementation des lettres du régime international au moyen de leur projet de loi omnibus sur le budget (C-9), qui vise notamment la mise en œuvre d'« autres mesures ».

Les conservateurs semblent aussi suivre une autre stratégie pour déréglementer les lettres du régime international et peut-être aussi d'autres segments de la poste-lettres. Ils semblent vouloir se servir des négociations avec l'Union européenne pour obtenir à la dérobée ce qu'ils ne réussissent pas à obtenir au moyen des processus démocratiques et parlementaires.

### **Opposition à la déréglementation**

Au Canada, il existe une opposition très importante à la déréglementation du service postal. Dans le rapport qu'il a publié en 2008, le comité chargé de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indique que « la privatisation et la déréglementation de Postes Canada n'ont reçu qu'un faible appui du public ».

*GI/scfp 1979*